

Cantu *Lupi*



BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

MARNEetGONDOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



EXCELLENTE NOUVELLE !
(VOIR PAGE 3)



Balade fluviale



Moulin Russon



**Avides d'évasion,
de détente et de nature ?**

**Passez vos vacances
sur le territoire
de Marne-et-Gondoire**





Conseil municipal du 19 juin 2015

Retrouvez la vidéo de l'intégralité des débats sur le site www.mairie-chanteloup-en-brie.fr

Présents :

M^{mes} Martine BERNADAT, Gaëlle BOUVIER, Caroline DUMONT, Meryeme EL ALAOU, Fabienne GILLIOT, Pierrette MUNIER, et Lina TRAQUE, MM. Grégory ATTEBA, Ali BOUCHAMA, Bertrand CARLIN, Gilles DAUVERGNE, M. Toufik HAMDI, Christian JAYET, Georges PAMBOU, Eddie POPOTTE, Thierry ROCHETTE et Pierre-Marie SOULIS.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

M^{me} Evelyne HORLAVILLE (pouvoir Gilles DAUVERGNE).
M. Thierry ROCHETTE (pouvoir Marcel OULÉS).

Secrétaire de séance : M. Toufik HAMDI.

Le Conseil municipal approuve, par 18 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention, le procès-verbal du Conseil du 11 avril 2015.

Le Conseil municipal vote :

- la Décision Modificative N°01 du budget communal 2015, à l'unanimité, .
- les tarifs rentrée 2015 - régie enfance applicables au 1^{er} septembre 2015, par 16 voix pour, 2 voix contre (MM. Georges PAMBOU et Christian JAYET) et 1 abstention (M. Pierre-Marie SOULIS).
- les tarifs du CLAJ applicables au 1^{er} septembre 2015, par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. Pierre-Marie SOULIS), les tarifs applicables au 1^{er} septembre 2015.
- les tarifs de la culture et des loisirs adultes applicables au 1^{er} septembre 2015, par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. Pierre-Marie SOULIS).
- les tarifs divers régie petits encaissements applicables au 1^{er} septembre 2015, par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. Pierre-Marie SOULIS).
- les tarifs divers hors régie applicables au 1^{er} septembre 2015, par 18

voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. Pierre-Marie SOULIS).

- l'attribution des subventions de fonctionnement aux associations par 17 voix pour, 1 voix contre (Mme Gaëlle BOUVIER) et 1 refus de vote (M. Pierre-Marie SOULIS) .
- le renouvellement de la convention carte IMAGIN'R 2015-2016, à l'unanimité.
- la convention financière avec Epamame pour l'extension des 2 écoles, par 15 voix pour, 4 voix contre (Mme Gaëlle BOUVIER, MM. Georges PAMBOU, Christian JAYET et Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.
- de régler les honoraires de l'avocat, à l'unanimité.
- L'autorisation au Maire d'ester en justice (CAA Paris) par 18 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.
- la création de l'emploi fonctionnel de Directeur Général des Services, à l'unanimité.
- la création de l'emploi d'avenir pour les services techniques, à l'unanimité.
- la mise à jour du règlement intérieur de l'ALSH, par 18 voix pour, 0 voix contre et 1 abstention (M. Pierre-Marie SOULIS).
- la rétrocession des voiries privées de la ZAC du Chêne-Saint-Fiacre dans le domaine public, à l'unanimité.
- la prise de la compétence facultative de la lecture publique par la CAMG, par 18 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.
- l'évolution de la représentativité des communes au sein de la CAMG, par 18 voix pour, 1 voix contre (M. Pierre-Marie SOULIS) et 0 abstention.

Communications du Maire

Questions orales (article 5 du Règlement Intérieur)
Néant.

Nous leur souhaitons la bienvenue :



TREMBLAY Sacha	25 avril 2015
TESSIER FERREIRA Léna	11 mai 2015
DURIF Léonie	12 mai 2015
DO NASCIMENTO Manon	13 mai 2015
CHIREZ Hugo	20 mai 2015
DRAMÉ Sarah	23 mai 2015
BOUSEZ Juliette	28 mai 2015
HASNI Jade	11 juin 2015
KADDOURI Anass	25 juin 2015

Nous leur souhaitons nos vœux de bonheur :



Joseph CAPOZZO & Jeanine HOFFMANN	06 juin 2015
Jean-Christophe HAMONY & Gwenaëlle LONDÉCHAL	06 juin 2015
Bertrand CARLIN & France BERTIN	13 juin 2015
Vincent PREVOST & Virginie CHIATANTE	04 juillet 2015
Thomas DELEBARRE & Céline INTERING	04 juillet 2015

Ils nous ont quittés :



Jeannine ALEXANDRE	08 mai 2015
Gérard WOITTEQUAND	19 mai 2015
Odile CATOIR	24 mai 2015
Paulette JÉGGÉ	27 mai 2015
Michel DZIADUS	12 juin 2015



► **ENFANCE**
Pages 4 et 5

► **TARIFS MUNICIPAUX**
Pages 6 et 7

► **VIVEZ CURIEUX**
Page 8

► **ASSOCIATIONS**
Pages 9 et 10

► **TRIBUNE LIBRE**
Page 11



EDITO

L'EFFET PAPILLON

Le 10 juin dernier, le Conseil d'Etat annulait les élections municipales de Bussy-Saint-Georges. Les busangeorgiens auront à réélire un nouveau Conseil municipal en septembre. Cela pourrait apparaître comme un simple évènement local, si ce nouveau scrutin n'avait des conséquences sur la composition du futur Conseil communautaire et sur la représentativité des communes, notamment pour les neuf plus petites d'entre-elles, dont Chanteloup-en-Brie.

La proportionnelle intégrale prévue par la loi de 2010 s'appliquerait alors et, de par leur population, les neuf petites communes ne seraient plus représentées que par un seul délégué. Les deux plus grandes, Bussy et Lagny respectivement par 14 et 11 délégués.

La loi du 9 mars 2015, dite loi Richard/Sueur permet d'atténuer cet effet réducteur en offrant la possibilité de répartir différemment la représentativité des deux grandes communes permettant ainsi à 4 communes, dont Chanteloup, de conserver deux conseillers, au regard de leur population.

Tel a été le sens de la décision prise par le Conseil municipal le 19 juin dernier par 18 voix pour et une contre. Cette voix contre, venue d'un membre de l'opposition, toujours le même, est révélatrice du peu d'attachement à la défense des intérêts de sa ville que montre ce conseiller municipal.

Nous vous tiendrons informés de la suite des évènements.

En attendant je souhaite à toutes celles et ceux, qui pourront en prendre de passer de très bonnes vacances d'été.

Bonne lecture de votre *Cantu-Lupi*.

Marcel OULÉS,
Maire

NOUS LEUR SOUHAITONS LA BIENVENUE



Thomas MOINDROT
Directeur Général des Services



Sylvie VIEILLARD
Adjointe Administrative

TRANSPORTS



C'est officiel !

La création de la ligne 2, annoncée depuis maintenant 2 ans, a été votée au Conseil d'Administration du STIF le 8 juillet 2015.

Elle sera opérationnelle fin août 2015.

Merci à tous ceux et celles qui se sont mobilisés pour ce projet, en particulier notre Député Eduardo Rihan Cypel et les ingénieurs du SIT et Marne-et-Gondoire.





Une petite page se tourne pour Florent...

Après quelques années passées au sein de l'école du Cantou, Florent Pilon a décidé de partir pour une nouvelle aventure dans le sud de la France.

Au-delà de son rôle de directeur de l'école maternelle, ô combien complexe, je veux saluer l'évolution de nos relations avec la mairie.

Etre directeur c'est à la fois, fixer des règles de fonctionnement pour l'ensemble des familles, assurer la gestion administrative de l'école et faire participer l'ensemble de ses collègues à la vie de l'école.

Je remercie Florent pour le dialogue permanent sur bien des sujets même si nous savons tous, que tout ne peut se résoudre en un coup de baguette magique. Florent a su aussi faire preuve d'indulgence sur certaines difficultés rencontrées par nos services.

Au revoir Florent et bonne continuation.

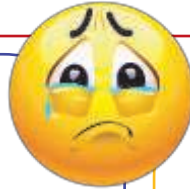
... Une nouvelle page s'ouvre avec Madame Bertrand

Ainsi donc, à la rentrée de septembre, l'école du Cantou aura à sa direction, M^{me} Patricia Bertrand.

C'est avec plaisir que nous accueillons au sein de notre commune, une nouvelle directrice qui dirigeait jusqu'à cette fin d'année scolaire l'école élémentaire Jean de La Fontaine à Serris.

Laissons lui le temps de trouver ses marques au sein d'une école en pleine évolution, avec une nouvelle équipe d'enseignants puisque seuls Sylvia et Pierre seront encore présents l'an prochain.

Bye Bye Babette



Eh oui, ainsi va la vie !!

Après 18 ans d'enseignement au sein de notre commune à l'école du Loupiot, Bernadette Chavassieux, « Babette » pour les intimes, nous quitte pour enseigner à Ferrières.

Que d'enfants seront passés dans sa classe et que de souvenirs pour tous les « Babétiens et Géraldiens », qui auront eu la chance de partir en classe de découverte.

Toujours souriante et attentive à ses classes, il ne fallait pas se fier à sa bonhomie légendaire, car elle savait se faire respecter. Non pas en étant sévère mais en étant tout simplement une *institutrice* comme chaque enfant rêve d'avoir et surtout que chaque parent souhaite pour ses enfants.

Un grand merci Babette pour tout ce que tu as apporté aux petits Chanteloupiennes et Chanteloupiens. C'est avec une vraie émotion que je te dis au revoir.

Bonne continuation et surtout garde toujours le plaisir de ton beau métier.

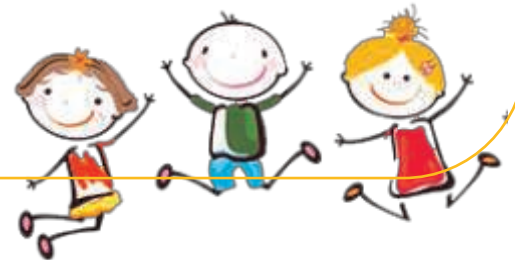
Merci Emilie

Il est des choix dans une vie qu'il faut vivre à fond au risque de regretter de ne pas les avoir faits !

C'est ce qu'a décidé notre animatrice Emilie Roussel qui après 17 ans d'animation, vient de créer sa Maison d'Assistante Maternelle (MAM) sur Chanteloup. Elle ouvrira ses portes en septembre.

Impliquée et aimant profondément son métier, Emilie fut un pilier du service d'animation. Au nom de l'équipe municipale, je la remercie pour sa bonne humeur, sa joie de vivre et son envie de partager plein de choses avec les enfants.

Merci pour tout Emilie et bonne chance pour votre nouvelle entreprise.



Classe de Découverte à Vouvant

Quel bonheur d'entendre les enfants raconter leurs souvenirs de classe de découverte.

Cette année encore, les CM2 des classes de Babette et Gérald ont pu participer à une classe D en Vendée du 18 au 22 mai. Avec un programme bien chargé organisé par l'association « Côté Découvertes », les enfants ont pu découvrir une région magnifique sous un temps bien agréable.

Même s'il est de plus en plus compliqué d'organiser des séjours au vu des contraintes administratives, nous sommes heureux à Chanteloup que nos élèves puissent bénéficier de classe D, ce qui est un moment de socialisation loin de sa famille. Même si nous pouvons comprendre le déchirement de certains parents de laisser

leurs enfants partir, ne serait-ce que 4 nuits, au final tous admettent le côté positif de cette petite aventure.

Remercions les encadrants de « Côté Découvertes » qui ont accompagné et animé le groupe d'enfants sur ces 5 jours.

Enfin rappelons que le coût d'une classe D est important et que la Municipalité prend en charge une partie de celui-ci afin de permettre à tous les enfants d'y participer.

Merci à Babette et Gérald pour leurs messages quotidiens, ce qui nous a permis de vivre nous aussi cette classe.

Grégory Atteba,
Adjoint chargé des affaires scolaires



Comme chacun le sait, les activités périscolaires, ainsi que la restauration scolaire, sont des services proposés aux familles, mais ne sont en aucun cas une obligation pour la commune.

La commune se doit de mettre à disposition de l'Education Nationale, des locaux et espaces destinés à l'enseignement.

Aussi, bon nombre d'écoles en France ne disposent pas d'ATSEM, de salles de motricité ou de bâtiments sportifs.

Ce n'est pas le cas à Chanteloup !

Bien que certains nous en fassent le reproche, nous proposons à l'ensemble des familles, des services de la meilleure qualité possible, adaptés à nos moyens.

Le fonctionnement de ces services représente un certain coût, voire un coût certain (se rapporter à l'article de M^{me} Pierrette Munier, Première Adjointe).

De la même manière, cela implique le respect de certaines règles.

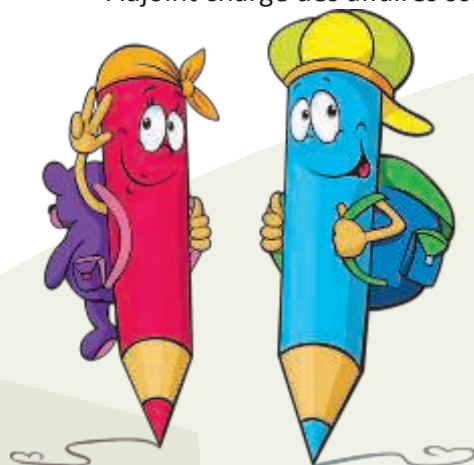
Je vous invite donc à prendre connaissance du règlement du centre de loisirs et de la restauration, dont la mise à

jour a été votée le 19 juin dernier à la quasi unanimité par le Conseil municipal.

Je rappelle que la directrice du service Enfance/Jeunesse, et ses adjointes ont pour mission de faire appliquer ce règlement, la municipalité se réservant le droit d'intervenir en cas de manquements.

Comptant sur votre compréhension.

Grégory Atteba,
Adjoint chargé des affaires scolaires



De Nouvelles Activités Périscolaires à la rentrée Inscription obligatoire

Comme vous le savez, notre ville a appliqué lors de la rentrée 2014 les nouveaux rythmes scolaires.

Si cela s'est globalement bien passé, la mairie a été contrainte de reporter la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires (NAP) à la rentrée scolaire 2015.

En effet, la difficulté à recruter une nouvelle directrice du service Enfance/Jeunesse n'a pas contribué à la mise en œuvre de ces activités dans les délais que nous souhaitions.

En fonction depuis janvier, M^{me} Emmanuelle Ferrara et l'ensemble de son équipe travaillent sur des projets d'animation tant pour les maternelles que pour les élémentaires.

Une réunion d'information se tiendra en septembre afin de présenter aux familles trois projets par école qui seront

mis en place à compter d'octobre.

L'inscription aux activités est obligatoire et se fait dès à présent pour l'ensemble de l'année scolaire. (Cf règlement intérieur du centre).

Grégory Atteba,
Adjoint chargé des affaires scolaires



La politique de l'équipe municipale majoritaire a pour priorité le maintien des services à l'enfance et à la jeunesse, et ce malgré un contexte économique difficile. Si la crise amène l'Etat à diminuer ses dotations aux collectivités, l'augmentation de notre population ainsi que le développement de la zone d'activités apportent des ressources supplémentaires qui ont permis jusqu'à aujourd'hui de stabiliser nos finances. Mais cela ne suffit plus.

Le Conseil municipal a donc fait le choix d'augmenter la participation des familles qui utilisent les services plutôt qu'une augmentation générale des impôts locaux.

Vous trouverez dans ce numéro du Cantu Lupi les tarifs des services municipaux applicables à compter du 1^{er} septembre 2015, votés en séance du Conseil municipal du 19 juin dernier.

La majeure partie des tarifs subissent une augmentation moyenne de 5% à l'exception de deux cas particuliers : la restauration scolaire et le centre de loisirs.

En ce qui concerne la restauration scolaire nous venons de lancer un appel d'offre pour renouveler le marché de fourniture de repas arrivé à son terme. Le prix moyen qui nous est facturé aujourd'hui est de 2,50 €. Il ne fait aucun doute qu'il ne restera pas à ce niveau dans le nouveau marché. Le prix de la restauration doit prendre en compte au moins un pourcentage des frais de personnel lié au service et à la préparation des repas (je ne parle même pas des fluides, entretien, assurance...). Suite à l'augmentation importante en 2014 du nombre d'enfants fréquentant la restauration nous avons dû

recruter du personnel supplémentaire spécifique et cela a un coût dans le budget. L'augmentation du prix du repas que nous venons de voter tient compte de cela. Vous verrez qu'en 2014, les recettes du service n'ont même pas couvert le paiement de l'achat des repas auprès du prestataire. Je vais me répéter mais la majorité municipale a fait le choix d'augmenter les tarifs des services ALSH et restauration plutôt que de faire peser la charge sur tous les contribuables par l'augmentation des impôts.

Pour l'ALSH, la plage horaire du matin a subi une augmentation de 5% par rapport à 2014.

Pour l'après midi, nous avons tenu compte de la mise en place des Nouvelles Activités Périscolaires à partir d'octobre 2015. La tranche horaire d'après l'école jusqu'à 17 h est supérieure à celle du matin car le goûter est inclus (aujourd'hui le goûter nous est facturé 0,76 € HT par notre prestataire).

La tranche horaire de la sortie de l'école à 19 h a été augmentée car nous allons offrir aux enfants un vrai temps d'activités variées et non plus de la simple garderie.

Vous trouverez ci-dessous les coûts des services ALSH et restauration pour l'année 2014. Il est nécessaire de faire le point car trop de rumeurs ou de faux chiffres circulent à ce sujet.

Je rappelle que le principe d'un service public n'est pas de faire des bénéfices.

Pierrette Munier,
Adjointe chargée des finances

COUT DE L'ALSH DANS LE BUDGET 2014

Dépenses		Recettes	
Charges de fonctionnement	114 731 €	Participation des familles	123 676 €
Charges de personnel	547 843 €	Aide du département	1 000 €
		CAF	106 034 €
Total dépenses	662 574 €	Total recettes	230 710 €

A la charge du budget communal : 431 864 €

COUT DE LA RESTAURATION SCOLAIRE DANS LE BUDGET 2014

Dépenses		Recettes	
Charges de fonctionnement (achat de repas)	157 057 €	Participation des familles	147 874 €
Charges de personnel (agents restauration)	152 000 €		
Total dépenses	309 057 €	Total recettes	147 874 €

A la charge du budget communal : 161 183 € (hors fluides, entretien, assurances...)



TARIFS PERISCOLAIRES						
Ressources mensuelles		Après-midi mercredi repas non inclus	journée complète vacances avec repas inclus	Matin	Après la classe jusqu'à 17 h	Après la classe jusqu'à 19 h
inférieur 1067 €	A	2,82 €	8,48 €	1,68 €	2,18 €	4,39 €
1068 à 1525 €	B	3,78 €	11,26 €	1,95 €	2,45 €	5,11 €
1526 à 1982 €	C	4,54 €	13,75 €	2,36 €	2,86 €	6,19 €
1983 à 2434 €	D	5,32 €	16,04 €	2,58 €	3,08 €	6,76 €
2435 à 2897 €	E	6,15 €	18,51 €	2,88 €	3,38 €	7,54 €
Supérieur à 2897 €	F	6,91 €	20,92 €	3,07 €	3,57 €	8,05 €

A partir de 2 enfants fiscalement à charge et inscrits en même temps à l'ALSH une réduction de 10% sera appliquée.

Au-delà de 3 retards lors de la récupération d'un enfant, une surfacturation de 10 € par jour et par enfant sera appliquée. Toute tranche horaire commencée est due.

TARIFS RESTAURATION SCOLAIRE	
inférieur à 1067 €	3,00 €
1068 à 1525 €	3,40 €
1526 à 1982 €	3,80 €
1983 à 2434 €	4,20 €
2435 à 2897 €	4,60 €
supérieur à 2897 €	5,00 €

A partir de 2 enfants fiscalement à charge et inscrits en même temps à la restauration, une réduction de 10% sera appliquée.

DROITS DE PLACE	
Le Mètre Carré	0,53 €

CIMETIERE	
15 ans	188 €
30 ans	270 €
50 ans	470 €
99 ans	2 640 €

COLOMBARIUM	
15 ans	188 €
30 ans	270 €

CENTRE LOCAL D'ACTION JEUNESSE (CLAJ)	
Adhésion annuelle	35,28 €
Participation aux activités	50% du coût de l'activité

LOCATION DE LA SALLE DES FETES	
Chanteloupiens Période été	420,00 €
Chanteloupiens Période hiver	450,00 €
Ext à Chanteloup Période été	1 120,00 €
Ext à Chanteloup Période hiver	1 130,00 €
DIVERS	
Location Vaisselle	1,70 €
Location Table	2,35 €
Location Chaise	1,40 €
Photocopie A4 recto	0,70 €
Photocopie A4 recto/verso	0,90 €
Photocopie A3 recto	0,90 €
Photocopie A3 recto/verso	1,20 €
Fax : la feuille	1,40 €

CULTURE - TARIFS HORAIRES	CHANTELOUPIENS	EXTÉRIEURS
Enfants	4,65 €	5,21 €
Adultes	5,30 €	5,95 €



Demandez le nouveau programme des actions culturelles



Nous vous proposerons plusieurs activités à pratiquer tout au long de l'année, selon différentes formes : stages d'arts plastiques, atelier poterie, théâtre ou aquarelle. Lancez-vous dès à présent de nouveaux défis créatifs ! Rejoignez l'atelier théâtre sur scène, affinez votre jeu d'acteur et développez vos potentiels.

> *Rendez-vous nombreux, à l'occasion du Forum de rentrée, venez échanger et rencontrer nos artistes intervenants.*



Un nouvel enseignant Minischool

Notre attachante *English teacher*, Jane Ashelby s'éloigne de la région parisienne. Nous accueillerons Johan Welter dans l'école du Loupiot assurant ainsi un apprentissage ludique et qualitatif de l'anglais pour les plus jeunes.

Nous avons également élaboré un nouveau

règlement intérieur des activités culturelles ; nous proposerons une première année théâtre davantage axée sur l'initiation.

> [Téléchargez les documents d'inscription sur le site, histoire de partir en congé d'été l'esprit libre.](#)

En attendant la réouverture de l'atelier poterie de la ferme du Pavillon, nous espérons début 2016, nous proposerons un stage de modelage accessible à la fois aux adultes et aux enfants.

« C'est grave docteur ? »

Nous saluons les multiples acteurs : parents, enfants, enseignants et artistes, merci à tous pour votre confiance et les bonnes vibrations transmises. Si la mémorable opération à vif sur la scène Van Dongen a laissé des traces et ne vous a pas laissé insensible ... retrouvez-nous bientôt pour d'autres palpitantes découvertes.



Yves Buteau,
Service culturel

Vous aimez sortir avec vos amis, vous avez envie de partager une soirée contes avec vos enfants à la poursuite de *Jack et le haricot magique*, vous êtes fan de Jazz et des formations Big Band façon Glenn Miller... alors ne perdez pas le fil de l'actualité en ligne et découvrez la nouvelle page culture sur le site Internet de la ville.

Fête de la musique & pique-nique

Avec une météo clémente, le Pique-Nique sous la Halle s'est déroulé toute l'après-midi du dimanche 21 juin. Cette année, le calendrier a permis de coupler cet événement à la Fête de la Musique, avec la participation du Conservatoire de Musique de Marne-et-Gondoire : une jolie balade musicale a démarré cette journée, suivie par un superbe concert à la Ferme du Pavillon. La journée s'est clôturée avec le concert de 18h à la Salle des Fêtes, remplie de spectateurs malgré la chaleur.

Comme à son habitude, le DJ s'est donné à fond pour mettre l'ambiance musicale pendant tout le pique-nique. La centaine de participants a choisi de s'installer sous la Halle ou sur les pelouses voisines, de profiter de ce moment convivial en famille et avec les amis, grâce aux bons petits plats préparés pour l'occasion et les barbecues mis à disposition.

Depuis de nombreuses années, ces événements festifs sont gracieusement offerts aux Chanteloupiens : un grand merci aux bénévoles qui se dévouent pour l'organisation, la mise en place et le rangement ! Pour les prochains événements, les bonnes volontés sont toujours les bienvenues : faites preuve de citoyenneté et rejoignez-nous !

Caroline Dumont,
Délégue à la vie citoyenne





Voilà encore une saison sportive qui se termine en beauté ! Tout au long de l'année, nos adhérents se sont formés aux différents Arts Martiaux que sont le Judo, le Jujitsu et le Tai-Chi-Chuan, grâce à nos professeurs Roger BASTIEN, pour le judo enfant, Séverine PESQUE au niveau des cours de judo adultes, Serge HONG pour le Tai Chi-Chuan et notre nouvelle recrue Clément OLIANAS pour le Jujitsu. Au nom de tous les licenciés du Dojo Chanteloup Club je remercie chacun de nos professeurs pour leur implication et leur dévouement dans chacune de leur discipline.

Le 19 Juin dernier nos adhérents ont montré ce qu'ils savaient faire lors de notre traditionnelle fête de fin d'année, et c'est avec une grande joie que nous avons ensuite procédé à une remise de grades afin de récompenser nos adhérents. Bravo à tous !

Une semaine après cette démonstration, le Samedi 27 Juin, nous avons organisé une Journée Portes Ouvertes à la salle Frison Roche de Chanteloup-en-Brie où nous avons eu le plaisir de rencontrer certains d'entre vous que nous espérons revoir lors du Forum des Associations le samedi 5 Septembre 2015.

A la rentrée, nous vous réservons quelques changements d'horaires, notamment avec l'ouverture d'un cours d'Eveil Judo (4/5 ans) et un cours d'Initiation Judo (6/7 ans) le samedi après-midi ainsi que le dédoublement du cours d'Eveil Judo le mardi après-midi. Autre nouveauté, les cours d'Eveil Judo seront limités à 15 enfants, afin que nous puissions assurer un meilleur encadrement. L'année prochaine, j'ai le plaisir de vous annoncer que Séverine PESQUE reprendra les cours enfants du lundi et mercredi et assurera les cours du samedi. De plus, des

stages vous seront proposés au cours de l'année dans chacune des trois disciplines.

En ce qui concerne notre communication, le site internet du club va également connaître quelques modifications et nous espérons pouvoir vous le présenter à la rentrée.

Les cours de Tai-Chi-Chuan reprendront le jeudi 3 Septembre à la salle Van Dongen. Nous espérons vous voir nombreux pour rejoindre nos passionnés. Quant aux cours de Judo et Jujitsu, ils reprendront le lundi 7 Septembre.

Je tiens encore une fois à remercier les membres du bureau qui m'ont aidé tout au long de cette année, et m'aideront encore à la rentrée : PINCEEL Jean-Yves, le Vice-Président, BALIQUE Thierry, le Trésorier et GUIX Emilie, la Secrétaire du club. Je remercie également les nouveaux membres du bureaux : BAILLY Vincent, BASTIEN Roger, CACOS Pascal, GACHON Olivier, GUIX Didier et THIBAUD Catherine. Enfin, j'adresse également tous mes remerciements à la Mairie pour son aide et son soutien quotidien.

Toute l'équipe du Dojo Chanteloup Club vous souhaite de Bonnes Vacances et espère vous revoir nombreux au Forum des Associations le Samedi 5 Septembre à la salle Van Dongen de Chanteloup-en-Brie.

Florent Salmon,
Président, Dojo Chanteloup Club

Chantepatch Chanteloup-en-Brie



A partir de septembre le club de patchwork ouvre ses portes le mardi après-midi de 13 h 45 à 17 h dans la salle Cartier Bresson au 1^{er} étage.

Les personnes ayant des enfants à l'école pourront venir de 13 h 45 à 15 h 30.

Différentes techniques à la main, à la machine

Venez nous rencontrer au forum du 5 septembre.

Mireille Jiguet
Présidente Chantepatch



ASC pétanque - C'est fait !



L'ASC pétanque se qualifie pour les phases finales du championnat de Seine-et-Marne.

Grâce à sa victoire contre Ozoir-La-Ferrière lors de l'ultime journée de championnat, le club termine 1^{er} de son groupe en étant invaincu en huit rencontres.

En effet, c'est dans un groupe difficile que l'équipe a su, dans l'adversité, tirer son épingle du jeu et construire sa victoire.

Il accède à la division supérieure et peut nourrir de nouvelles ambitions pour la saison prochaine.

Nous appelons tous les chanteloupiens et chanteloupiennes à venir nous rejoindre sur le terrain situé près de la halle, afin de découvrir un sport que l'on peut pratiquer en compétition, en loisirs et en toute convivialité.

Nous avons organisé le 5 juillet dernier, un tournoi ouvert à tous les habitants de la commune afin de promouvoir ce merveilleux sport.

Venez nombreux.



Luc Théault,
ASC Pétanque

ASC section Karaté

Bonjour à toutes et tous,

L'année de karaté se termine avec de brillants résultats aux compétitions officielles de la saison 2014/2015.

Coupe de France Minime/Cadet/Junior/Senior :

Équipe Cadet/Junior avec Alexis Vincent et Christopher Ribaud : 5^{ème}

Championnat départemental de Seine-et-Marne Cadet/Junior/Senior :

Cadet : Alexis Vincent 3^{ème} et Valentin Fédix 7^{ème}

Junior : Christopher Ribaud 2^{ème}

Senior : Christian Bouvier 5^{ème}

Championnat départemental de Seine-et-Marne Pupille/Benjamin/Minime :

Pupille féminine : Nolwenn Vincent 1^{ère}

Benjamine : Kethleen Vincent 1^{ère}

Équipe Benjamin /Minime féminine avec Kethleen Vincent : 1^{ère}

International Milon Cup :

Cadet : Alexis Vincent 5^{ème}

Équipe Cadet/Junior avec Alexis Vincent et Christopher Ribaud : 3^{ème}

Championnat Île-de-France Minime/Cadet/Junior/Senior:

Cadet : Alexis Vincent 5^{ème}

Open Île-de-France Pupille/Benjamin

Pupille féminine : Nolwenn Vincent 1^{ère}

Benjamine : Kethleen Vincent 2^{ème}

Coupe Honneur Seine-et-Marne Pupille/Benjamin :

Pupille Masculin : Andréa Sokolovic 2^{ème}

Benjamin : Anthony Vang 2^{ème}

En combat : Benjamine -30kg : Kethleen Vincent 1^{ère}, en -35kg Léa Vuong 2^{ème}, en 35kg Franck Matimba 1^{er}.

Open international d'Orléans Pupille/Benjamin/Minime/Cadet/Junior/Senior :

Pupille féminine : Nolwenn Vincent 3^{ème}

Benjamine : Kethleen Vincent 1^{ère}

Équipe Pupille/Benjamin avec Kethleen Vincent : 1^{ère}

Coupe de France Pupille/Benjamin :

Benjamine : Kethleen Vincent 5^{ème}

Coupe poussin Seine et Marne :

Poussine : Valentine Colaiseau 5^{ème}

Bravo à tous les enfants pour l'obtention de leurs ceintures aux passages de grades ainsi qu'à Pierre-Emmanuel Ribaud pour l'acquisition de la ceinture noire le 20 juin 2015.

Nous vous donnons rendez-vous le samedi 5 septembre 2015 au Forum des Associations.

Les cours reprendront le mercredi 9 septembre à 16 h 00 pour les enfants, à 17 h 00 pour les adolescents et à 20 h 15 pour les adultes.

Bonnes Vacances à toutes et tous.

Sportivement
L'équipe de karaté



Chanteloup 2020, avec vous pour vous

L'opposition est-elle responsable ?

Quand 2 membres de l'opposition publient un tract montrant la totale méconnaissance de notre territoire, de ses enjeux liés à son développement et à son rayonnement, nous pouvons sans nous tromper, dire que non.

Voilà maintenant près de 20 ans que les représentants de la liste *Chanteloup notre village*, qui siègent, rappelons-le, par défaut au Conseil, nous ressassent les mêmes arguments d'un autre temps « Il faut arrêter de construire à Chanteloup ».

Vous rendez-vous compte, chers chanteloupiens que cela sonne comme un reproche envers vous, qui avez fait le choix de vous installer à Chanteloup parce que vous avez compris qu'il ferait bon vivre dans une ville à taille humaine avec des services adaptés à vos besoins et un environnement protégé, 50 % du territoire resteront des espaces naturels et agricoles.

Si nous n'avions pas travaillé dans ce sens, vous n'auriez jamais pu être chanteloupiens.

Il nous faut d'ici les 5 ans à venir achever la ZAC du Chêne-saint-Fiacre, phase ultime de notre développement. Certes nous atteindrons les 4 000 ha, la belle affaire ! Il faut retenir que nous avons su maîtriser notre urbanisation. Sur le très long terme notre population n'augmentera plus, voire diminuera. Regardez la croissance effrénée chez nos plus proches voisins. Comparez avec notre évolution.

Notre atout, une population jeune, nous nous devons de l'accueillir dans nos écoles. Nous l'avons toujours fait. Nous continuerons à le faire dans de bonnes conditions. Le recours aux bâtiments modulaires présente les avantages d'une réalisation rapide à un coût raisonnable pour nos finances. Nombreuses sont les communes qui y ont recours sans problème. Nous serons prêts pour la rentrée 2016.

Tels sont notre engagement et notre responsabilité pour ce mandat.

Tarifs : voir l'article de P. Munier.

Les élus de la majorité municipale

Chanteloup en Brie notre village

Le conseil municipal du 19 juin dernier était largement consacré aux votes des tarifs de la rentrée 2015. Il y a une augmentation généralisée des tarifs communaux, notamment ceux de la restauration scolaire. Restons sur ces derniers tarifs. Nous nous sommes opposés à leur augmentation.

Pourquoi ?

Sur le plan économique d'abord. L'inflation est de l'ordre de 0,5% par an. Or les tarifs de cantines augmentent en moyenne de 19%.

Sur la qualité des repas : aucune amélioration qualitative n'est annoncée. On aurait pu l'espérer pourtant.

Sur le plan de l'égalité : 19% c'est l'augmentation moyenne. Or les familles à très faibles revenus verront leurs factures augmenter de 26%, 31% si elles ont 2 enfants inscrits. Pour les plus hauts revenus l'augmentation sera de 19%. Pour les revenus intermédiaires cela varie aléatoirement de 14% à 20%. La municipalité expérimente une sorte de progressivité inversée et différenciée.

Sur le plan règlementaire : le prix du repas ne doit pas dépasser le coût de revient par usager. Or en septembre il y aura un nouveau prestataire dont on ignore les prix. La majorité municipale a voté des tarifs arbitraires sans rapport véritable avec le prix de revient final d'un repas. Elle justifie ces hausses par l'accroissement du nombre d'encadrants.

Nous exigeons des explications chiffrées, claires et sans détours.

Nos propositions :

Introduire de la transparence : coût détaillé de la restauration, nombre de repas servis, prix de revient unitaire, part financée par l'impôt, part des familles ?

Simplifier la politique tarifaire de la commune : instituer un tarif unique du repas de cantine ou réduire le nombre de tranches de revenus; différencier les tarifs des élèves qui se rendent régulièrement à la cantine de ceux qui s'y rendent ponctuellement. D'autres solutions existent.

Christian JAYET – Georges PAMBOU
chanteloupenbriennotrevillage@gmail.com

Chanteloup nous rassemble





Office de Tourisme
Marne-et-Gondoire

2, Rue du chemin de fer
77400 Lagny-sur-Marne
01-60-31-55-70

Rappel aux Chanteloupiens

Heures de tontes :

Les jours ouvrés :
de 7 h à 20 h
Les samedis :
de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
Les dimanches et jours fériés :
de 10 h 30 à 12 h



Interdiction de brûler dans son jardin.

Les déchets verts doivent
être déposés en déchetterie.



sietrem

Calendrier des collectes des encombrants :

- Lundi 21 septembre 2015
- Lundi 21 décembre 2015

PHARMACIE

avenue de la Jonchère
01-60-31-15-24

Le lundi de 14 h à 20 h 30 du mardi au samedi
de 9 h à 20 h 30 en journée continue.

Pour rejoindre la pharmacie de garde :
Commissariat de police
9, allée Vieille-et-Gentil - Lagny / Marne.
Tél. : 01-64-12-68-68.



Dr DRUET-CAZAS
48, avenue de la Jonchère
01.64.02.03.97

MÉDECIN GÉNÉRALISTE conventionné
Secteur 1

Organisation de la permanence :
Les samedis après-midi, dimanches et
jours fériés de JOUR uniquement.
Composer toujours notre
N° unique : 01-64-30-64-30

Dr Cam-Anh KHAU

Diplômé de la Faculté de
Médecine de Paris
Médecine Générale

61, route de la Ferme du Pavillon
01-60-36-00-98
Consultations et visites
sur rendez-vous

Chirurgiens Dentistes

M^{me} Laure DAVIAUX
M. Romain Durand

59, route de la Ferme du Pavillon
01-64-66-95-95

Pédicure-Podologue

M^{me} Virginie ORMANDO

59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-73-65-79-78

Gaëlle GUERTAU

Ostéopathe

59, route de la Ferme du Pavillon
Tél. : 01-72-84-87-20
Port : 06-09-62-76-08
gaelleguertau.osteopathe@sfr.fr

Cabinet d'infirmier

M^{me} GAUDET - M. PANCALDI

59, route de la Ferme du Pavillon
Port. : 06-64-50-75-09
Port. : 06-16-80-92-72

Opticien Vision Plus

M^{me} Adeline HUMERY

55, route de la Ferme du Pavillon
01-60-31-92-76
Le lundi de 14 h à 19 h 30
Du mardi au samedi de 10 h à 19 h 30

Carrefour Express

M. Jonathan THELLIER

63-65 rte de la Ferme du pavillon
01-64-30-10-86
Du lundi au samedi de 8 h à 21 h
Le dimanche à partir de 9 h.



CHANTELOUP HÔTEL **
Route de la Ferme-du-Pavillon
01-64-30-00-00

www.fbipro-services.net

FBI PRO SERVICES

06.66.54.65.66
Vente de fournitures professionnels

BONDIGUEL
Boulangerie-Pâtisserie

44 et 46, avenue de la Jonchère
01-71-40-64-34

SPEED PIZZA

Pizza, Sandwichs, Plats

60 bis, av. de la Jonchère
01-64-30-30-30

Vente à emporter livraison gratuite 7j/7
De 11 h 00 à 14 h 30 et 18 h 00 à 22 h 30

TABAC JOURNAUX

60 bis, avenue
de la Jonchère
01 60 31 15 09

TAXI CHANTELOUP

M. Eric Bon

06-07-23-50-54

ALLO TAXI CHANTELOUP

M. Cyril Tafforeau

06-67-69-88-60

Taxi 6 places / tous trajets

Notre marché

Epicerie-livraison gratuite

60 bis av. de la Jonchère
01-64-30-25-77
7/7 de 7 h 30 à 21 h.

Vannaren Coiffure
Coiffeuse à domicile
Hommes, Femmes, Enfants
Tél. : 06-52-07-81-06
vannaren@hotmail.fr

SARL APC MARTIAL
Artisan Plombier Chauffagiste
19, Avenue du Bois de Chigny
Tél. : 01-64-02-87-29
Port. : 06-33-42-11-06

Ent. JOLIBERT Christophe
Plombier chauffagiste entretien
23, allée René Poulain
Tél. : 06-03-81-72-71
c.jolibert@sfr.fr
Agrée : P.G

AUTO ECOLE CER
Permis B - AAC
43, av. de la Jonchère
01-64-30-34-88

Louisa Beauté

4 route de la Ferme au Pavillon
77600 Chanteloup-en-Brie
Tél. : 01 64 02 35 60
E-mail : louisa.beaute@gmail.com

Coiffure Clara Andrade professionnelle

Votre salon de coiffure
à Chanteloup-en-Brie
01 60 31 06 02
06 68 52 75 67

CENTRE DE BEAUTÉ

43, avenue de la Jonchère
Marie Coiffure 01 60 31 65 46
Kryss Esthétique 06 79 57 08 10

Camille b.

l'essentiel de la beauté est à la fois à domicile

06 11 04 43 53
comilleb-esthetique.fr

MAIRIE DE CHANTELOUP-EN-BRIE

Horaires d'ouverture

Lundi : 17 h - 19 h
Mercredi : 9 h 30 - 12 h et 14 h - 17 h
Vendredi : 9 h 30 - 12 h
Samedi : 9 h 30 - 12 h
(uniquement l'état civil)

Numéros utiles

Secrétariat : 01.64.12.74.50
Comptabilité : 01.64.12.74.51
Cabinet du Maire
et urbanisme : 01.64.12.74.52
Culture : 01.64.12.74.54
Périscolaire : 01.64.12.74.58
Halte garderie : 01.60.54.19.61

BULLETIN MUNICIPAL

Directeur de la publication :
Marcel Oulés, Maire
Groupe de relecture :
Pierrette Munier, Fabienne Gilliot,
Caroline Dumont, Grégory Atteba,
Ali Bouchama, Toufik Hamdi,
Thomas Moindrot.

Coordination : Service Communication
Tél : 01.64.12.74.50
Impression :
Dépôt légal : 1980-3